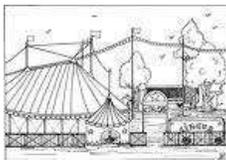


Argenteuil : situation ubuesque pour le Cirque



Après l'expulsion du cirque MULLER d'Argenteuil.

On ne peut sûrement pas encourager une occupation illégale, mais on peut chercher à comprendre avant de prendre une décision. Et pourquoi pas, trouver une solution.

Le cirque Muller s'est installé sur le terrain joliment baptisé par le Maire "Friche Henri Barbusse, pour faire une halte avant de reprendre le départ pour aller dans une commune où il avait obtenu l'autorisation de se produire.

En cette période de pénurie de gas oil, le cirque avait le choix entre se remettre en route vers une ville où il était attendu, au risque de rester en rade en cours de route, utilisant ainsi en pure perte son carburant, et devant supprimer pour cela le chauffage des animaux, ou bien trouver un terrain pour faire une halte.

C'est pourquoi il s'est installé sur la Friche Henri barbusse. Il a proposé à la municipalité d'Argenteuil d'acquitter un droit de stationnement, d'accueillir gratuitement les enfants des centres de Loisirs... Rien n'ya fait.

Pourquoi ce refus obstiné de la Municipalité d'Argenteuil qui a préféré aller au Tribunal, alors que ce terrain a déjà été utilisé pour l'implantation d'un cirque (y compris à la demande de la Municipalité, pour le Noël du personnel municipal) ? Cela n'aurait duré que quelques jours.

L'intransigeance du maire risque de mettre sur la route ce convoi... qui n'a pas le droit de circuler en ce jour de Toussaint. Il tombera d'une illégalité dans une autre.

Intransigeance, absence de dialogue. bravo M. le Maire ! Vous avez certes le droit pour vous, mais encore une fois, le dialogue a manqué.

Publié dans : [Argenteuil](#) - Par Philippe Métézeau